



Programme EuroMed Justice

THEME 4 : INITIATION ET FORMATION A LA COOPERATION ET L'ENTRAIDE JUDICIAIRE INTERNATIONALE EN MATIERE CIVILE

Séminaire 2: Implications de la double nationalité

PROGRAMME

La Valette, du 13 au 16 novembre 2006



**Programme MEDA de la Commission européenne (CE)
– EuropeAid Office de coopération**

Unité de gestion du programme



**Institut Européen
d'Administration Publique – Centre Européen des Régions (IEAP-CER)**

**European Institute
of Public Administration – European Centre for the Regions (EIPA-ECR)**

INTRODUCTION et INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présentation du programme

Ce programme de coopération régional dans le domaine de la Justice et des Affaires intérieures (Programme EuroMed Justice) s'inscrit dans le cadre du volet 1, le volet politique et de sécurité, de la Déclaration de Barcelone de novembre 1995. Ce programme constitue, entre autres, une étape importante sur la voie de la création d'une zone de paix et de stabilité dans la région euro-méditerranéenne. L'objectif général du programme EuroMed Justice consiste à créer une communauté interprofessionnelle de magistrats, avocats, greffiers et autres praticiens dans le cadre d'un service de la justice ouvert et moderne, renforçant l'Etat de droit et la poursuite effective des droits de l'Homme.

Les objectifs principaux du programme sont d'encourager les échanges d'expériences, connaissances et bonnes pratiques et de développer un réseau euro-méditerranéen de coopération judiciaire.

Séminaire

Ce séminaire sur « Implications de la double nationalité » est le deuxième des 4 séminaires sur le thème « Initiation et formation à la coopération et l'entraide judiciaire internationale en matière civile ». Pendant ce séminaire, les participants se pencheront sur les conventions internationales et européennes ainsi que les législations nationales, et ils discuteront en séances plénières et en groupes de travail la façon d'améliorer l'assistance mutuelle judiciaire sur ce sujet.

Ce séminaire est accueilli par Malte et bénéficie du soutien du ministère de la Justice maltais.

Participants

Les participants seront des magistrats, juges, avocats, greffiers, et, en général, praticiens des professions judiciaires ainsi que des responsables de la formation des 10 Partenaires méditerranéens et des États membres de l'Union européenne.

Méthode de travail

Le séminaire combinera des sessions plénières et des groupes de travail parallèles.

Compte tenu du niveau élevé des participants, les Partenaires méditerranéens joueront un rôle actif notamment en présentant la situation dans leur pays ainsi que les derniers développements en la matière. Au terme du séminaire, nous incitons les participants à diffuser les résultats du séminaire au travers de leur réseau professionnel afin d'augmenter l'impact de cette activité.

Il y aura aussi des études de cas au cours desquelles des experts des États membres de l'UE et des Partenaires méditerranéens partageront et examineront leurs expériences dans les domaines abordés par le séminaire. Chaque sous-groupe désignera un président de session qui conduira les travaux et un rapporteur pour présenter les conclusions en séances plénière le dernier jour du séminaire. Le but du jeu est de susciter la discussion

parmi les participants afin de dégager d'éventuelles solutions. Les participants échangeront informations et points de vue sur leurs systèmes juridiques respectifs en essayant de trouver des points de synergie éventuels.

Dans toutes les sessions, le président présentera l'orateur et conduira le débat.

Enfin, au cours de la dernière journée, les participants réaliseront notamment une évaluation du séminaire. De plus, une déclaration finale sera lue et approuvée à la fin du séminaire.

Documentation de base pour les participants

Les documents suivants seront distribués aux participants sous forme de cédérom au début du séminaire:

- Déclaration finale de la conférence d'ouverture du Programme EuroMed Justice du 20 décembre à Bruxelles et compte rendu de la conférence (en anglais/ français).
- Conventions des Nations unies sur le sujet (en anglais/ français).
- Conventions de la Conférence de La Haye de droit international privé (anglais/ français).
- Conventions du Conseil de l'Europe (anglais/français).
- Accords d'association euro-méditerranéens.
- Documentation produite par l'Union européenne sur le sujet : règlements, décisions, Livres vert, etc. (anglais/français).
- Liste de sites Internet utiles, etc.

Langues de travail

Le séminaire se déroulera en anglais, français et arabe, avec interprétation simultanée pendant les séances de travail.

Lieu où se tient le séminaire et logement:

Le Meridien Phoenicia
The Mall
Floriana VLT16
(MALTE)
Tél. : + 35 621 225 241
Fax : + 35 621 235 254

Unité de gestion du programme:

Institut Européen d'Administration
Publique - Centre Européen des Régions
(IEAP-CER)
Girona 20
08010 Barcelone (ES)
Tél. : +34.93.5672400 / 5672372
Fax : +34.93.5672399

PROGRAMME

Lundi 13 novembre 2006

09h00 Ouverture du séminaire

Joanna DRAKE, Chef de la Délégation de la Commission européenne à Malte (MT)

09h15 Présentation du Programme EuroMed Justice

Eduardo SÁNCHEZ MONJO, Directeur du Programme EuroMed Justice; Directeur, Institut européen d'administration publique - Centre européen des régions (IEAP-CER), Barcelone (ES)

10h00 Présentation du séminaire sur «*Implications de la double nationalité*»

Alejandra MARTINEZ BOLUDA, coordinatrice en fonctions, Programme EuroMed Justice, Institut européen d'administration publique – Centre européen des régions (IEAP-CER), Barcelone (ES)

Hugo NOVALES, magistrat espagnol, collaborateur du Programme EuroMed Justice, Institut européen d'administration publique – Centre européen des régions (IEAP-CER), Barcelone (ES)

10h15 Présentation des participants (tour de table) et de la situation dans ce domaine chez chaque Partenaire méditerranéen.

Chaque délégation n'aura **pas plus de 10 minutes** pour se présenter et présenter la situation générale actuelle concernant le sujet du séminaire dans son pays. La délégation devra présenter la situation dans le pays sous forme d'un rapport en **anglais ou en français** à remettre à l'Unité de Gestion du Programme au cours du séminaire.

11h30 Pause

12h00 Sous-thème 1 : Résolution de conflits familiaux à travers la médiation : l'expérience de l'Union européenne

Orateur: *Valeria GHERARDINI*, Médiateur dans les conflits familiaux, Université de Padoue (IT)

- 12h45** **Débat**
- 13h15** **Déjeuner**
- 14h45** **Sous-thème 2 : Implications et définition de la double nationalité :
vision d'un Etat membre de l'UE et d'un Partenaire
méditerranéen**
- Président: *Salah BOURGOU*, Avocat général, ministère de la Justice et
des droits de l'Homme, Tunis (TN)
- 2 Orateurs: *Dick VAN DEN BOSCH*, Conseiller juridique, Service de la
législation, ministère de la Justice, La Haye (NL)
- Omar NATOUR*, Magistrat et Directeur général du ministère
de la Justice libanais, Beyrouth (LB)
- 16h15** **Débat**
- 16h45** **Fin de la première journée**
- 19h00** **Dîner offert par le ministère de la Justice maltais à l'hôtel Le Méridien
Pheonicia**

Mardi 14 novembre 2006

- 09h30** **Sous-thème 3 : Effets de la double nationalité : statut personnel et
statut réel**
- Président: *Ayache ZAITER*, Magistrat, Président de la Cour de
Constantine (DZ)
- Orateur: *Abdelatif TIJANI*, Chef de la Division des Affaires civiles,
Direction générale des Affaires civiles, ministère de la
Justice, Rabat (MA)
- 10h15** **Débat**
- 10h45** **Pause**
- 11h15** **Sous-thème 4 : Double nationalité : de la situation particulière des
réfugiés et des mesures visant à prévenir des situations
d'apatridie en cas de double nationalité**
- Président: *Benjamin RUBIN*, Avocat général, Division Conseil juridique
et législation, ministère de la Justice, Jérusalem (IL)
- Orateur : *Philippe LECLERC* (FR), Conseiller juridique, Chef de
l'Unité de l'apatridie, Département de la protection

internationale, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève (CH)

12h00 **Débat**

12h30 **Déjeuner**

14h00 **Groupe de travail: 2 cas pratiques de la Cour de justice des Communautés européennes sur l'acquisition de la nationalité**

Ce groupe de travail sera subdivisé en 4 sous-groupes de travail. Chaque sous-groupe désignera un président de session qui modèrera les travaux et un rapporteur qui présentera les conclusions en séance plénière le dernier jour du séminaire.

Deux cas pratiques seront distribués à chaque groupe afin de trouver des solutions éventuelles et de susciter la discussion parmi les participants.

Le rapport doit être présenté en anglais ou français et remis à l'Unité de Gestion du Programme avant la session plénière le dernier jour du séminaire.

17h00 **Fin de la deuxième journée**

Mercredi 15 novembre 2006

09h15 **Sous-thème 5 : La convention européenne sur la nationalité**

Président: *Valérie DEPREZ*, Expert juridique, attaché au Service du droit de la nationalité, Service Public Fédéral Justice (BE)

Orateur: *Martins PRIEDITIS*, Administrateur, Service du droit public et privé, Direction générale des Affaires juridiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg (FR)

10h00 **Débat**

10h30 **Sous-thème 6 : Double nationalité et migrations légales**

Président: *Canan KAYA*, Juge, Direction générale des Affaires européennes, ministère de la Justice, Ankara (TR)

Orateur: *Carol PERALTA*, Juge Président de la Mission des Nations Unies au Kosovo (UNMIK), Bureau des opérations de maintien de la paix, Pristina - Kosovo (FYR)

11h15 **Débat**

- 11h45** **Pause**
- 12h15** **Sous-thème 7 : Nationalité et protection transfrontalière de l'enfant**
- Président: *Elaine BURMINGHAM*, Avocat, Conseiller juridique, Service des Affaires sociales, La Valette (MT)
- Orateur: *Frederike E.M STIKKELBROECK*, Attachée de direction auprès du Secrétaire général, Conférence de La Haye de droit international privé, La Haye (NL)
- 13h00** **Débat**
- 13h30** **Déjeuner**
- 14h30** **Visite d'étude des cours de Malte et visite culturelle de la Co-Cathédrale de Saint-Jean et des Jardins suspendus de Barrakka**
- 17h00** **Fin de la troisième journée**

Jeudi 16 novembre 2006

- 09h00** **Sous-thème 8 : Jurisprudence de la CJCE sur la double nationalité et la libre circulation des personnes**
- Président: *Osama AL RABADI*, Juge, Département d'exécution, Amman (JO)
- Orateur: *José CASTILLO GARCÍA*, Chargé de cours, Centre européen de la Magistrature et des professions juridiques, Antenne de l'Institut européen d'administration publique à Luxembourg (LU)
- 09h45** **Débat**
- 10h15** **Pause**
- 10h45** **Session plénière : Présentation des conclusions des groupes de travail**
- Chaque rapporteur de groupe de travail présentera brièvement pendant 5 minutes maximum les conclusions de son groupe, suivi d'une discussion générale si nécessaire.

11h15 Présentation des nouveaux développements dans chaque pays

Chaque délégation présentera, **pendant 10 minutes maximum**, sous forme de document écrit, un plan d'action général relatif aux activités à mettre en place au niveau national concernant le sujet du séminaire. Ce rapport sera remis en **anglais ou en français** à l'Unité de Gestion du Programme pendant le séminaire.

12h15 Déclaration finale

Eduardo SÁNCHEZ MONJO

12h30 Clôture du séminaire

Carmelo MIFSUD BONNICI, Secrétaire parlementaire pour la Justice et les Affaires intérieures (MT)

Eduardo SANCHEZ MONJO

13h00 Déjeuner
